

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Trajectoires et accès : mise à jour et avancées des trajectoires appliquant un filtre de pertinence

No d'activité : 90211

Date : mardi le 16 avril 2024

Lieu : Webinaire

Coordonnées : MEMBRES de l'AMOM : INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE pour les omnipraticiens Allez sur le site de l'AMOM (www.amom.net) et inscrivez-vous en allant dans « Menu / Événement et Formations ». Si vous n'avez pas de compte en ligne, vous devrez vous en créer un.

Objectifs

À la fin de ce webinaire, le médecin sera en mesure de:

- Établir les différentes trajectoires populationnelles régionales appliquant un filtre de pertinence : Info-santé (811 option 1) , réorientation en provenance des urgences et d'Urgence santé, GAP
- S'approprier les mises à jour du GAP
- Définir ce qu'est la co-évaluation Urgences Santé
- Expliquer l'impact de l'offre populationnelle des différents types de GMF sur ces trajectoires

Président de séance : Dre Ariane Murray

Horaire

2024-04-16	12:15	13:15	Atelier	Trajectoires et accès : mise à jour et avancées des trajectoires appliquant un filtre de pertinence	Dre Stéphanie Gougoux, médecin de famille
------------	-------	-------	---------	---	---

MEMBRES de l'AMCLSCQ: INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR COURRIEL pour les omnipraticiens : Veuillez envoyer votre demande d'inscription, en indiquant votre numéro de pratique, à Lyne Fontaine à l'adresse suivante fmc@amom.net.

Si vous pratiquez à Montréal et ne faites partie d'aucune association, nous vous conseillons vivement d'adhérer à l'AMOM pour être en mesure de vous inscrire à cette formation. Rendez-vous sur www.amom.net/inscription.

ATTENTION : Le soutien technique ne pourra être assuré à moins de 24 heures de la date de la conférence. Nous recommandons donc de vous inscrire à l'avance afin de vous assurer une participation fluide à l'événement.

L'Association des médecins omnipraticiens de Montréal, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 1.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de aucun

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>